

# Enquêter sur la portée politique des rapports en public

Carole Gayet-Viaud, Alexandra Bidet, Erwan Le Méner

DANS **POLITIX** 2019/1 (N° 125), PAGES 7 À 30

ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0295-2319

ISBN 9782807392939

DOI 10.3917/pox.125.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-politix-2019-1-page-7.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

DOSSIER

Le politique au coin de la rue

Coordonné par Carole Gayet-Viaud,  
Alexandra Bidet et Erwan Le Méner

# Enquêter sur la portée politique des rapports en public

Carole GAYET-VIAUD, Alexandra BIDET, Erwan LE MÉNER

**Résumé** – Ce dossier propose d’appréhender la sociabilité urbaine comme un centre de perspectives sur la dimension politique de la vie sociale. Les formes et épreuves de la coexistence y sont saisies comme une entrée empirique sur l’expérience du politique en tant que culture. L’hypothèse mise au travail par l’ensemble des contributions est que ces épreuves contribuent à forger l’expérience que chacun a du monde et des autres, à tester le périmètre des responsabilités des uns et des autres, des uns vis-à-vis des autres, quant à ce qui advient sous le regard public. S’y testent ainsi, en situation, des définitions de ce qui peut ou doit être fait en commun et un sens ordinaire de la communauté politique.

**Mots clés** – espaces publics urbains, citoyenneté, sociabilité, ville, civilité, politique, ethnographie

La question des frontières ou des lieux du politique est controversée en sciences sociales<sup>1</sup>. S'il ne s'agit pas ici de reprendre les termes du débat et encore moins de prétendre le régler, ce dossier<sup>2</sup> entend, plus modestement, apporter une contribution oblique à la question, en éclairant l'une des dimensions encore peu documentées de l'encastrement social du politique, à partir d'études centrées sur l'expérience du côtoiement en public et de la coexistence urbaine.

La sociologie a vu de longue date dans la culture urbaine un creuset de la démocratie<sup>3</sup>, sous la forme d'une hospitalité urbaine inconditionnelle, du « droit à circuler, à prendre place<sup>4</sup> », c'est-à-dire à agir librement parmi les autres sans avoir préalablement de comptes à rendre, ou de gages à donner, en termes d'identité, d'origine ou de statut<sup>5</sup>. Cette « ouverture *a priori* à l'accueil du concitoyen inconnu, à l'exact opposé du soupçon », a accompagné l'octroi d'un « crédit de respect<sup>6</sup> » et de confiance qui est l'équivalent, dans la sociabilité ordinaire, de la présomption d'innocence dans la sphère judiciaire. Il réalise l'égalité des citoyens, appelle la réciprocité des perspectives et l'interchangeabilité des positions (il est attendu qu'on agisse le plus souvent avec autrui comme si les places pouvaient être inversées), qui sont au cœur de la coexistence démocratique<sup>7</sup>. Il traduit ainsi en pratique les principes politiques de liberté, d'égalité et de fraternité. Bien sûr, cet idéal démocratique de la sociabilité civile forgé depuis la Révolution est loin d'être pleinement réalisé ou de bénéficier à tous<sup>8</sup> – l'étude des discriminations rencontrées dans les interactions les plus ordinaires, quel qu'en soit l'objet (handicap, genre, couleur de peau, religion, orientation

1. Voir notamment : Favre (P.), « Ce que la science studies font à la science politique », *Revue française de science politique*, 58 (5), 2008 ; Latour (B.), « Droit de réponse », *Revue française de science politique*, 59 (1), 2009 ; « Pour un dialogue entre science politique et science studies », *Revue française de science politique*, 58 (4), 2008 ; Arnaud (L.), Guionnet (C.), dir., *Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.

2. Nous adressons nos chaleureux remerciements aux relecteurs de *Politix*, dans et hors le comité de rédaction, pour leur lecture de ce texte, ainsi qu'à Yannick Barthe et Brigitte Gaïti pour leur aide au fil de la préparation et dans l'édition de l'ensemble des contributions de ce dossier.

3. Quéré (L.), *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier, 1982 ; Joseph (I.), *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1998. Une contestation radicale de cette idée est formulée par Joëlle Zask, qui propose de considérer, depuis le modèle nord-américain en particulier, les conditions de la vie rurale et du travail agricole comme les véritables et les meilleurs creusets de la coopération et du développement des relations sociales requis par l'émergence et l'épanouissement de la culture démocratique : Zask (J.), *La démocratie aux champs. Du jardin d'Éden aux jardins partagés, comment l'agriculture cultive les valeurs démocratiques*, Paris, La Découverte, 2016.

4. Joseph (I.), *La ville sans qualités*, op. cit.

5. Cottereau (A.), « Esprit public et capacité de juger. La stabilisation d'un espace public en France aux lendemains de la Révolution », in Cottereau (A.), Ladrière (P.), dir., *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 1992.

6. *Ibid.*, p. 255.

7. Gayet-Viaud (C.), « Les espaces publics démocratiques à l'épreuve du terrorisme », *Métropolitiques*, 2015, <https://www.metropolitiques.eu/Les-espaces-publics-democratiques.html>.

8. Fraser (N.), « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », *Social Text*, 25-26, 1990.

sexuelle, etc.), est aussi celle d'atteintes à la démocratie : en rendant pertinentes dans l'échange civil des caractéristiques qui n'ont pas de légitimité à l'être, elles grèvent la liberté individuelle et nient l'égalité en suspendant ce droit à l'anonymat bienveillant dû à quiconque. Le « droit à la ville<sup>9</sup> » n'est pas une propriété invariable et inaliénable des espaces publics urbains ; il peut être l'objet de revendications, de mobilisations collectives et de politiques publiques, mais il s'éprouve d'abord dans les rencontres en public et c'est à ce niveau que nous proposons de l'examiner ici.

Ce constat ambivalent est au cœur de la sociologie urbaine, du moins celle qui s'est développée dans la suite des travaux de Simmel autour de l'École de Chicago<sup>10</sup>. Elle a identifié dans la métropolisation en cours dès le tournant du XX<sup>e</sup> siècle des marqueurs forts de la modernité politique, et dans les grandes villes cosmopolites, des lieux d'expérimentation sans précédent des valeurs démocratiques. Des auteurs tels que Robert Park<sup>11</sup>, Louis Wirth<sup>12</sup>, William Whyte<sup>13</sup>, Jane Jacobs<sup>14</sup> ou Lyn Lofland<sup>15</sup> ont mis en lumière l'importance que revêt, dans la formation de nos cultures morales et politiques, l'expérience de la coprésence, l'exposition à l'altérité, à l'étrangeté et aux formes de socialité qui caractérisent le côtoiement anonyme et distant permis et requis par la ville<sup>16</sup>. En France, ce sont sans doute les travaux d'Isaac Joseph<sup>17</sup> qui ont le mieux creusé ce sillon d'enquête, pour documenter la contribution des expériences et des compétences du citoyen à la constitution et au renouvellement des formes et des épreuves de la vie démocratique.

9. Joseph (I.), « Le droit à la ville, la ville à l'œuvre. Deux paradigmes de la recherche », *Les Annales de la recherche urbaine*, 64 (1), 1994 ; Erdi (G.), Marchal (H.), dir., *Citoyenneté en ville. L'épreuve des inégalités spatiales et des identités*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2017 ; Sacco (M.), Paternotte (D.), dir., *Partager la ville. Genre et espace public en Belgique francophone*, Paris, L'Harmattan, 2018 ; Breviglieri (M.) Cicchelli (V.), dir., *Adolescences méditerranéennes. L'espace public à petits pas*, Paris, L'Harmattan, 2007.

10. Grafmeyer (Y.), Joseph (I.), dir., *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 2009 [1984] ; Cefai (D.), Joseph (I.), dir., *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Paris, Éditions de l'Aube, 2002 ; Sennett (R.), *Classic Essays on the Culture of Cities*, New York, Appleton-Century-Crofts, 1969.

11. Park (R.), « La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral » (1926), in Grafmeyer (Y.), Joseph (I.), dir., *L'école de Chicago, op. cit.*

12. Wirth (L.), « Le phénomène urbain comme mode de vie » (1938), in Grafmeyer (Y.), Joseph (I.), *ibid.*

13. Whyte (W. F.), *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, 2007 [1943].

14. Jacobs (J.), *The Death and Life of Great American Cities*, New York, Random House, 1961.

15. Lofland (L. H.), *A World of Strangers. Order and Action in Urban Public Space*, New York, Basic Books, 1973 ; *The Public Realm: Exploring the City's Quintessential Social Territory*, Hawthorne, Aldine de Gruyter, 1998.

16. Quéré (L.), Brezger (D.), « L'étrangeté mutuelle des passants : le mode de coexistence du public urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, 57 (1), 1992 ; Hannerz (U.), *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Éditions de Minuit, 1973 ; Tonnelat (S.), Kornblum (W.), *International Express: New Yorkers on the 7 Train*, New York, Columbia University Press, 2017.

17. Joseph (I.), *Le passant considérable : essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris, Librairie des Méridiens, 1984 ; *La ville sans qualités, op. cit.* ; *L'athlète moral et l'enquêteur modeste*, Paris, Economica, 2007.

Les enquêtes rassemblées dans ce dossier s'inscrivent dans le cadre ainsi balisé : elles donnent à voir, au-delà de la reconnaissance de principe d'un lien entre les rapports en public et le reste de la vie sociale, des formes du travail normatif à l'œuvre dans la sociabilité urbaine la plus ordinaire. Elles décrivent des circonstances dans lesquelles se figure ou se formule le lien à « la grande société<sup>18</sup> », quand les personnes, écrit Nina Eliasoph, « tirent les implications publiques de leurs sujets de discussion ; [...] imaginent que ce qu'elles disent importe à d'autres qu'à elles-mêmes ; [...] pensent que toute la société est en toile de fond de leurs discussions<sup>19</sup> ».

Les rencontres en public, notamment entre inconnus, constituent un terrain de premier choix pour examiner cet élargissement des préoccupations de chacun. Irréductibles à la puissance d'uniformisation de l'urbanité moderne (blasement et réserve du citoyen aux sens sur-sollicités, indifférence civile, etc.), ces rencontres manifestent en effet à maintes occasions des hypothèses, partis pris ou interventions sur ce qui fait la coexistence. Des interprétations de ce qu'on se doit entre inconnus, simples concitoyens, y sont explorées, avancées ou promues, d'autres sont négligées, rejetées ou défaites. Il en va ainsi lorsque ces rencontres en public mettent à l'épreuve les conditions de la confiance ou de la défiance entre non-familiers et les catégories de la perception mutuelle, entre jeunes attroupés et policiers (Kamel Boukir) entre citoyens réalisant des exercices physiques sur une place publique (Isabelle Thireau), ou entre convives de milieux sociaux et d'origines ethno-raciales différents devant improviser le menu de leurs échanges autour d'une même table (Elijah Anderson). Il en va également ainsi lorsque ces interactions interrogent les contours de la responsabilité de chacun dans ce qui advient après les attentats (Sylvain Antichan), ou encore la définition de ce qui mérite ou non d'intervenir en public auprès d'inconnus. Ces épreuves du jugement ordinaire s'avèrent particulièrement délicates dans les situations troubles, telles qu'en suscitent les rapports de genre, dont la qualification, en termes de « harcèlement » notamment, ne va pas toujours de soi, sur le moment ou après coup (Mischa Dekker). Ces définitions de ce qui est en jeu dans les situations peuvent ainsi faire l'objet d'un travail explicitement politique de requalification. Le travail normatif est donc au centre de l'activité civile, et la gestion de l'incertitude sur la définition des normes existantes, leur valence et leur portée politiques se situe au cœur des enquêtes menées par les gens eux-mêmes pour orienter leurs conduites. Cette ambivalence et cette dynamique ne peuvent être étudiées qu'en dépassant les perspectives idéologiques et manichéennes qui font de la civilité une valeur (à promouvoir ou à rejeter) figée et univoque (Carole Gayet-Viaud). Les échanges civils peuvent alors être envisagés comme une activité, intense et réflexive, itérative et incrémentale, qui

---

18. Eliasoph (N.), *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Paris, Economica, 2010 [1998].

19. *Ibid.*, p. 25.

s'inscrit à la fois en amont et en aval de la constitution de problèmes publics (qu'il s'agisse du terrorisme, du sans-abrisme, du harcèlement de rue, de la pollution de l'air ou de l'incivilité). Cette activité prend place au rang des épreuves pratiques d'élaboration et d'appropriation des idées politiques<sup>20</sup>. Loin d'être réductibles aux stratégies de gouvernance qui les visent (et bien que ces stratégies les configurent et les orientent en partie), les rapports en public sont une façon pour les citoyens de s'engager de façon directe et quotidienne dans la définition des normes de leur vie commune.

L'hypothèse qui a présidé à l'élaboration de ce dossier est que les rapports en public participent ainsi à la fabrique de nos cultures morales et politiques. En même temps qu'on y éprouve et évalue l'état politique ou démocratique d'une société, il y est continuellement mis au travail.

### **Quel lien la « vie publique » entretient-elle avec la chose politique ?**

Suivant une longue tradition d'ethnographie et d'anthropologie urbaine, mais aussi d'histoire sociale et culturelle, les lieux de la sociabilité urbaine sont observés comme des scènes où s'expérimentent et se sédimentent des idées et des habitudes, faisant jouer diverses formes d'appartenance, de rôles sociaux et d'engagement. Dans cette veine, la vie publique urbaine permet d'observer les manières dont les citoyens eux-mêmes évaluent les modalités possibles et souhaitées de leur vie ensemble ; dont ils dessinent, au gré de leurs pratiques de côtoiement, le périmètre de leurs responsabilités respectives ; dont ils définissent ensemble, de façon concertée, tacite ou disputée, la portée, politique ou non, de ce qui est mis en jeu entre eux, dans les rapports qu'ils entretiennent au quotidien, en tant que simples concitoyens. C'est à ce titre que les espaces publics peuvent renseigner, si l'on prend au sérieux l'idée que la démocratie est un mode de vie et non simplement un mode de gouvernement<sup>21</sup>, sur la dimension démocratique des sociétés qui leur font place.

S'y teste ainsi la délimitation des frontières entre ce qui relève de la sphère privée et ce qui, au contraire, exige et justifie une attention, une vigilance, voire une intervention publiques<sup>22</sup>. Cette sociabilité impromptue intéresse l'étude du

20. Albanga (V.), Jacquemart (A.), « L'appropriation ordinaire des idées féministes », *Politix*, 109, 2015.

21. Dewey (J.), *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 2009 ; Lefort (C.), *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1981 ; Lefort (C.), *Essais sur la politique. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Seuil, 1986 ; Frega (R.), *Le projet démocratique*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2019, à paraître.

22. Bidet (A.), Boutet (M.), Chave (F.), Gayet-Viaud (C.), Le Méner (E.), « Publicité, sollicitation, intervention. Pistes pour une étude pragmatiste de l'expérience citoyenne », *SociologieS* [En ligne], Dossier « Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations », mis en ligne le 23 février 2015, consulté le 21 mai 2019 ; Gayet-Viaud (C.), « Du côtoiement à l'engagement : la portée politique de la civilité. L'activité pédagogique de *Morts de la rue* », *Mouvements*, 65, 2011 ; Bidet (A.), Le Méner (E.), « Les ressorts collectifs des signalements de sans-abri au 115. Appel politisé, voisinage troublé et geste citoyen en

politique parce qu'elle mobilise, à toutes fins pratiques, des définitions et des justifications de ce qui peut ou doit concerner le regard et le jugement publics<sup>23</sup>. Partant, elle rend observables les implications normatives des façons de cadrer et d'affronter les situations jugées problématiques –enquêtes<sup>24</sup> qui peuvent se prolonger dans la composition de problèmes publics<sup>25</sup>. De fait, la publicité des espaces publics n'est pas donnée ni garantie par leur configuration matérielle ; elle est également le fruit d'activités pratiques, qui font exister et rendent sensible<sup>26</sup> ce que cette publicité comporte de prises et d'obligations<sup>27</sup>. Est ainsi en jeu l'appréhension sociologique et empirique du concept d'espace public, compris en son sens politique, c'est-à-dire défini, depuis Kant<sup>28</sup> et Arendt<sup>29</sup>, comme cet espace où les citoyens s'exposent les uns aux autres, mettent en commun leurs paroles et leurs actes, pour explorer et tester de concert le périmètre de leurs affaires communes. Mais qu'on le pense comme un espace de médiation entre l'État et la sphère privée<sup>30</sup>, ou comme un espace d'apparition du sujet politique, l'espace public ainsi conçu reste souvent envisagé de façon abstraite, formelle et exclusivement discursive, comme un espace délibératif plutôt que sensible et concret. Maintes critiques l'ont souligné<sup>31</sup>. Il est cependant également possible de le considérer en le rattachant à des formes de vie et à des espaces concrets.

Décrire la formation, la mise à l'épreuve ou la composition des idées politiques dans les relations en public rejoindrait alors l'enquête sur d'autres espaces d'expression de l'opinion et du concernement politiques que ceux de la mobilisation collective, de la participation électorale ou des arènes spécialisées du monde politique. Au croisement de la science politique, de la sociologie et de l'anthropologie, des travaux ont déjà entrepris de déplacer l'attention vers d'autres activités sociales où l'on fait de la politique informellement ou « sans en avoir

---

milieu urbain démocratique », in Carrel (M.), Neveu (C.), dir., *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Khartala, 2014.

23. Sennett (R.), *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979 ; *La conscience de l'œil : urbanisme et société*, Paris, Verdier, 2000.

24. Dewey (J.), *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1993.

25. Cefaï (D.), Terzi (C.), dir., *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 2012.

26. Chelkoff (G.), Thibaud (J.-P.), « L'espace public, modes sensibles. Le regard sur la ville », *Les Annales de la recherche urbaine*, 57-58, 1992.

27. Joseph (I.), « Prises, réserves, épreuves », *Communications*, 65 (1), 1997.

28. Kant (E.), *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Paris, Hatier, 2008 [1784] ; *L'idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*, Paris, Gallimard, 2009 [1784].

29. Arendt (H.), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1983 [1958] ; *Vies politiques*, Paris, Gallimard, 1974.

30. Habermas (J.), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978 ; *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 1987.

31. Zask (J.), *L'opinion publique et son double. II. John Dewey, philosophe du public*, Paris, L'Harmattan, 1999 ; *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, 2015 ; pour une synthèse, cf. Cefaï (D.), « Publics et publicité : vers une enquête pragmatiste », *Politika*, 2017.

l'air<sup>32</sup> », mais aussi vers les interstices du politique institué, « ailleurs<sup>33</sup> », « par le bas<sup>34</sup> », à ses « frontières<sup>35</sup> ». Il s'agit alors d'explorer les rapports dits « ordinaires » ou « profanes » à la politique<sup>36</sup> et la citoyenneté dans ses formes les plus quotidiennes<sup>37</sup>. Les enquêtes, cherchant à se départir d'un « surmoi juridique et légitimiste<sup>38</sup> » se font logiquement à distance des lieux « spécialisés » (de l'instruction civique à l'isoloir), de l'accès au pouvoir et à la décision politiques, de la seule objectivation des conflits, des pratiques militantes, irruptives, insurrectionnelles<sup>39</sup>, des seules grammaires des professionnels de la « chose publique » et des formes d'expression des « publics concernés<sup>40</sup> » : repas de famille, classes et cours de récréation<sup>41</sup>, conseils d'enfants<sup>42</sup>, associations de quartier<sup>43</sup>, services

32. Le Gall (L.), Offerlé (M.), Ploux (F.), dir., *La Politique sans en avoir l'air. Aspects de la politique informelle XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

33. Darras (E.), « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », in Darras (E.), Mauger (G.), dir., *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998.

34. Bayart (J.-F.), « L'énonciation du politique », *Revue française de science politique*, 35 (3), 1985.

35. Arnaud (L.), Guionnet (C.), dir., *Les frontières du politique*, op. cit.

36. Buton (F.), Lehingue (P.), Mariot (N.), Rozier (S.), dir., *L'ordinaire du Politique. Enquêtes sur les rapports profanes au politique*, Lille, Septentrion, 2016 ; Fromentin (T.), Wojcik (S.), dir., *Le profane en politique. Compétences et engagements du citoyen*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; Lefebvre (P.), « Les rapports ordinaires à la politique », in Cohen (A.), Lacroix (B.), Riutort (P.), dir., *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009 ; Gautier (C.), Laugier (S.), dir., *L'ordinaire du politique*, Paris, PUF, 2006 ; Favre (P.), « Y a-t-il un rapport "ordinaire" au politique? », in Marie (J.-L.), Dujardin (P.), Balme (R.), dir., *L'ordinaire. Modes d'accès et pertinence pour les sciences sociales et humaines*, Paris, L'Harmattan, 2002 ; Berger (M.), « Répondre en citoyen ordinaire. Pour une étude ethnopraxique des engagements profanes », *Tracés*, 15, 2008 ; Talpin (J.), « Ces moments qui façonnent les hommes. Éléments pour une approche pragmatique de la compétence politique », *Revue française de science politique*, 60 (1), 2010. Pour une mise en perspective des recherches sur les politisations ordinaires au sein des sciences politiques françaises, cf. Weisbein (J.), « Vers un agenda de recherche sur les politisations ordinaires au sein de la sociologie politique française ? », *Politix*, 119, 2017.

37. Carrel (M.), Neveu (C.), dir., *Citoyennetés ordinaires*, op. cit. ; Neveu (C.), Vanhoenacker (M.), « La participation buissonnière, ou le secret dans l'ordinaire de la citoyenneté », *Participations*, 19 (3), 2017 ; Hamidi (C.), *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans les associations de quartier*, Paris, Economica, 2010 ; Mariot (N.), « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, 92, 2010 ; de L'Estoile (B.), « Un regard ethnographique sur la politique », *Genèses*, 93 (4), 2013 ; Joignant (A.), « Compétence et citoyenneté : les pratiques sociales de civisme ordinaire au Chili, ou les logiques de la compétence de citoyen », *Revue française de science politique*, 52 (2-3), 2002 ; « Compétence politique et bricolage. Les formes profanes du rapport au politique », *Revue française de science politique*, 57 (6), 2007 ; Baciocchi (S.), Cottareau (A.), Hille (M.-P.), dir., *Le pouvoir des gouvernés. Ethnographies de savoir-faire politiques sur quatre continents*, Bruxelles, Peter Lang, 2018.

38. Darras (E.), « Pour une lecture réaliste des formes non conventionnelles d'action politique », art. cit.

39. Murard (N.), Tassin (E.), « La citoyenneté entre les frontières », *L'Homme et la société*, 2-3, 2006.

40. Cardon (D.), Heurtin (J.-P.), Lemieux (C.), « Parler en public », *Politix*, 31, 1995.

41. Lignier (W.), Pagis (J.), « Quand les enfants parlent l'ordre social. Enquête sur les classements et jugements enfantins », *Politix*, 99, 2012 ; *L'enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*, Paris, Seuil, 2017.

42. Boone (D.), *La politique racontée aux enfants : des apprentissages pris dans des dispositifs entre consensus et conflit. Une étude des sentiers de la (dé)politisation des enfants*, Thèse en sciences politiques, Université de Lille 2, 2013.

43. Hamidi (C.), « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, 56 (1), 2006 ; *La société civile dans les cités*, op. cit. ; Thin (D.), « "Les plus hauts ils aiment bien que le peuple... reste aveugle" : groupes de femmes de quartiers populaires et socialisation politique », *Sociétés contemporaines*, 112 (4), 2018.

publics<sup>44</sup>, sociabilités des beaux quartiers<sup>45</sup> apparaissent comme autant de coulisses ou « arrière-scènes participatives<sup>46</sup> ».

Ici, ce sont les espaces publics urbains<sup>47</sup> – rues, places, terrains de jeu, halle rassemblant des lieux de restauration, etc. – qui permettent de prolonger ces gestes de décadage. Le pari commun aux auteurs du dossier est de considérer ces espaces comme d'autres scènes sociales dignes d'intérêt pour documenter le rapport « ordinaire » au politique et des processus de politisation qui le sont également. Un numéro récent de *Politix* montre combien cette hypothèse continuiste amène aussi les historiens à « réintégrer une multitude de pratiques et de formes d'actions et de discours qualifiés ici d'"ordinaires" » pour penser et comprendre le politique, « diffusé dans des pratiques sociales ou des grammaires ne relevant pas d'un espace *a priori* défini comme tel<sup>48</sup> », sans que ce geste d'élargissement puisse être ramené à la seule justification chronologique d'un « avant » la professionnalisation et l'étatisation du politique. Pour documenter ces formes ordinaires du politique, nous enquêtons donc sur l'expérience de la vie publique urbaine et sur le politique tel qu'il peut se manifester et se percevoir « au coin de la rue<sup>49</sup> ». Hors des temps de la contestation ou de la célébration adressée au pouvoir ou orchestrée par lui, où elle se voit conférer un rôle essentiellement instrumental, la rue demeure en effet rarement enquêtée, dans l'époque contemporaine, comme un espace où les conduites concernent directement l'étude du politique.

L'élargissement du spectre d'analyse des politisations que nous proposons dans ce dossier ne consiste toutefois pas à ajouter ou à privilégier un espace concret parmi d'autres, ni une échelle d'observation, selon une « définition scalaire de l'ordinaire<sup>50</sup> ». Le « coin de la rue » désigne plutôt pour nous la forme singulière de socialité attachée aux espaces publics urbains, typique d'un « monde d'étrangers<sup>51</sup> » où la « rencontre fugace » prime sur « la relation primaire de

---

44. Siblot (Y.), « Les rapports quotidiens des classes populaires aux administrations. Analyse d'un sens pratique du service public », *Sociétés contemporaines*, 58 (2), 2005 ; Pudal (R.), « Du "Pioupiou" au "Vieux Sarce" ou comment en être : ethnographie d'une socialisation chez les pompiers », *Politix*, 93, 2011.

45. Geay (K.), *Enquête sur les Bourgeois. Aux marges des beaux quartiers*, Paris, Fayard, 2019 ; Agrikoliansky (É.), « La politisation ordinaire d'une population extra-ordinaire : les électeurs des "beaux quartiers" en campagne électorale (2006-2008) », *Politix*, 106, 2014.

46. Eliasoph (N.), *L'évitement du politique*, *op. cit.* ; Breviglieri (M.), Gaudet (S.), « Les arrières-scènes participatives et le lien ordinaire au politique », *Lien social et politiques*, 71, 2014.

47. Voir aussi : Tonnelat (S.), « Espace public, urbanité et démocratie », *La vie des idées*, 30 mars 2016, <https://laviedesidees.fr/Espace-public-urbanite-et-democratie.html>.

48. de Larivière (C. J.), Weisbein (J.), « Dire et faire le commun. Les formes de la politisation ordinaire du Moyen Âge à nos jours », *Politix*, 119, 2017, p. 10.

49. L'expression renvoie à l'analyse par Ker Muir du rôle politique décisif joué par les agents de terrain dans l'institution policière, les hissant au rang de véritables « politiciens du coin de la rue » : Ker Muir (W.), *Police: Streetcorner Politicians*, Chicago, University of Chicago Press, 1977.

50. *Ibid.*, p. 21.

51. Lofland (L.), *A World of Strangers*, *op. cit.*

face-à-face<sup>52</sup> », même si nous n'oublions pas que les liens faibles de l'anonymat ne recouvrent qu'une partie des expériences citadines<sup>53</sup>. Tout le pari de notre perspective est alors de montrer que l'on peut décrire des formes de politisation qui ont pour milieu de sollicitation, de composition ou d'expérimentation, des lieux publics, traversés par toutes sortes d'intrigues entre inconnus, et non pour ressort l'intime<sup>54</sup> ou des formes étroites d'interconnaissance<sup>55</sup>. Des inconnus en viennent à enquêter, dans certaines circonstances, sur ce qu'ils sont les uns pour les autres, sur ce qui dans le monde tel qu'il va est de leur ressort commun, fût-ce partiellement ou provisoirement, et ainsi sur ce qui les relie comme simples concitoyens : « qu'est-ce au juste que nous avons en commun ? Que partageons-nous ?<sup>56</sup> ». Étudier les « micropolitiques de l'anonymat<sup>57</sup> », dont ce dossier veut aussi montrer l'intérêt et la portée, c'est donc s'attacher à mettre en évidence les façons dont les rapports en public incitent à se figurer et à explorer sa place dans la communauté politique, dans un processus où « se construisent et se négocient quotidiennement des seuils et du commun<sup>58</sup> ». Au fil du temps, des expériences sédimentées peuvent amener les personnes à s'attacher à des milieux et à des formes plus instituées ou spécialisées d'engagement. Mais nous voulons surtout souligner que ce continuum expérientiel, s'il ne fait pas de toute interaction civile une activité politique en soi, tend déjà par lui-même à produire une culture politique, en même temps qu'il s'y adosse, à travers des façons de se rapporter à la vie commune et de dessiner des lignes de conduite ou des possibles désirables à son endroit<sup>59</sup>. La dimension politique des rapports en public tient ainsi, d'une part, à l'orientation collective des paroles et des actes, quand la « grande société » est le destinataire expresse des gestes et des discours produits, ou quand des publics, manifestes, esquissés ou imaginés, sont associés au concernement éprouvé en situation. Elle tient d'autre part, à ce qu'ils dévoilent comme arrière-plan diversement partagé de repères sur laquelle l'activité fait fond, et qu'elle rend ainsi manifeste, en s'en réclamant plus ou moins expressément. Ici, le commun ne désigne donc pas tant un principe motivant

52. Joseph (I.), *L'athlète moral et l'enquêteur modeste*, op. cit., p. 124.

53. Milliot (V.), « Expériences de la foule et lois d'équilibre de l'anonymat », in Raulin (A.), Parsapajouh (S.), Blanc-Chaléard (M.-C.), dir., *Ces villes-là. Actualité de Colette Pétonnet*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2018, p. 32.

54. Muxel (A.), « La politisation par l'intime. Parler politique avec ses proches », *Revue française de science politique*, 65 (4), 2015.

55. Mariot (N.), « Pourquoi il n'existe pas une ethnographie de la citoyenneté », art. cit.

56. Joseph (I.), « Prises, réserves, épreuves », art. cit., p. 132.

57. Milliot (V.), « Expériences de la foule et lois d'équilibre de l'anonymat », op. cit., p. 50. Voir aussi, sur la dimension politique d'une « sociologie de la publicité urbaine » : Relieu (M.), Terzi (C.), « Les politiques ordinaires de la vie urbaine. L'organisation de l'expérience publique de la ville », in Cefaï (D.), Pasquier (D.), dir., *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, 2003, p. 394.

58. *Ibid.*, p. 51.

59. Cottureau (A.), « Liberté, communauté et religion en milieu hispano-marocain. L'exemple d'une famille andalouse », *métropolitiques.eu*, 2015.

l'action<sup>60</sup> que l'horizon et l'actualité tout à la fois, sans cesse reconstruits, d'une forme désirable de coexistence, à définir, cultiver, développer ou faire advenir<sup>61</sup>.

## Enquêter sur des situations d'enquête sur le politique

L'entrée sur le politique proposée ici pointe donc un processus où s'articulent des formes d'appartenance et des pratiques d'engagement visant l'organisation et la conduite des affaires communes<sup>62</sup>. Ce projet d'interroger la manière dont les interactions en public sont traversées par des enjeux relevant du souci pour un monde commun a été développé à partir d'enquêtes menées initialement sur la mendicité et les interactions avec les sans-abri. L'étude des embarras, des perplexités et des troubles éprouvés dans ces rencontres met en effet en évidence des interrogations substantielles quant à ce qu'on se doit les uns aux autres et quant à l'enjeu de ces situations<sup>63</sup>. Les ressorts variables du don s'accompagnent ainsi d'un engagement réflexif fort dans ces situations, ou du moins dans celles qui font épreuve. Même s'il peut être résumé après coup comme l'endossement d'un rôle professionnel, la réalisation d'obligations charitables ou l'acquiescement d'une mauvaise conscience, il ne s'y laisse pas réduire *in situ*.

L'étude des disputes prenant place en public a ensuite mis en évidence des éléments convergents : la fréquence et l'intensité, *a priori* paradoxales, de ces disputes avec des *quidams* qu'on ne reverra probablement jamais tranche avec le tableau goffmanien de relations en public structurées principalement par une série de rites cérémoniels destinés à assurer l'évitement des heurts et le croisement pacifique d'« unités véhiculaires », mues par un souci premier de mobilité<sup>64</sup>. Il s'agit alors de porter une attention minutieuse aux troubles, perplexités, voire aux colères, qui arrêtent, interpellent, sollicitent, et parfois agitent les passants encore bien longtemps après. Ils exposent des engagements divers<sup>65</sup>, bousculant les attitudes supposées définir les espaces publics urbains<sup>66</sup>. Manifestement, les gens tiennent aux exigences auxquelles ces disputes donnent

60. de Larivière (C. J.), Weisbein (J.), « Dire et faire le commun. Les formes de la politisation ordinaire du Moyen Âge à nos jours », art. cit., p. 26.

61. Dewey (J.), *La formation des valeurs*, Paris, La Découverte, 2011.

62. Berger (M.), Cefai (D.), Gayet-Viaud (C.), dir., *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble*, Bruxelles, Peter Lang, 2011.

63. Gayet-Viaud (C.), « La moindre des choses. Enquête sur la civilité urbaine et ses péripéties », in Berger (M.), Cefai (D.), Gayet-Viaud (C.), dir., *Du civil au politique, op. cit.* ; « Du côtoiement à l'engagement : la portée politique de la civilité. L'activité pédagogique des *Morts de la Rue* », art. cit. ; « Du passant ordinaire au Samu social : la (bonne) mesure du don dans la rencontre avec les sans-abri », *Revue du MAUSS*, 35 (1), 2010.

64. Goffman (E.), *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les Relations en public*, Paris, Éditions de Minuit, 1973.

65. Thévenot (L.), *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.

66. Breviglieri (M.), Trom (D.), « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in Cefai (D.), Pasquier (D.), dir., *Les sens du public, op. cit.* ; Stavo-Debaugé (J.), « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut », in Cefai (D.), Pasquier (D.), dir., *ibid.* ; Garcia

voix, qu'on ne saurait rabattre sur la nécessité de garantir l'innocuité du rapport à autrui en public (la protection de la face). Les disputes montrent au contraire l'importance pour les protagonistes des manifestations d'égards, de respect, de ces formes pratiques de réalisation de principes et d'évaluations de ce à quoi l'on tient, telles qu'ils se querellent parfois violemment pour les défendre, en disputer le sens ou les conséquences<sup>67</sup>. La dimension publique des conduites leur donne une portée générale, une exemplarité, qui impose une certaine vigilance quant à ce qu'on peut ou veut laisser faire ou dire.

D'autres dossiers de rencontres en public sont venus abonder cette perspective<sup>68</sup>. Des investigations menées sur des gestes de signalement, qu'il s'agisse de l'appel au 18 (pompiers)<sup>69</sup> ou au 115 (Samu social)<sup>70</sup>, ont documenté des formes d'engagement « en passant », à travers lesquelles le politique se découvre dans des façons d'agir « à portée de main », de « faire quelque chose » plutôt que rien, tout aussi bien que de « marquer le coup », de ne « pas laisser passer » ou de « s'en mêler ». Ces engagements, sans lien nécessaire avec une mobilisation plus continue ou collective, se font davantage sur le mode de la parenthèse ou de la digression que de l'activité centrale de premier plan (comme le montrent plusieurs des contributions réunies dans ce dossier). Une enquête collective, qui a porté successivement sur l'expérience des transports en commun, puis sur les situations en public en présence d'enfants, a ensuite permis d'explorer les façons dont ces enquêtes sur le politique peuvent amener les personnes à

---

Sanchez (P. J.), Gonzalez Tellez (S.), « Ségrégation, communauté et citoyenneté. Les épreuves de la contiguïté à Caracas », *Les Annales de la recherche urbaine*, 105, 2008.

67. Gayet-Viaud (C.), « La femme autonome et l'homme galant. Intransigeances du respect et acrobaties de l'égard dans la civilité urbaine », in Jouan (M.), Laugier (S.), dir., *Penser l'autonomie*, Paris, PUF, 2009 ; « La moindre des choses. Enquête sur la civilité urbaine et ses péripéties », in Berger (M.) et al., *op. cit.*

68. Cette perspective a été nourrie par l'ouvrage coordonné par Mathieu Berger, Daniel Cefaï et Carole Gayet-Viaud (*Du civil au politique, op. cit.*), puis la session « Vers une ethnographie des actes citoyens ? » organisée par Alexandra Bidet et Erwan Le Méner au 1<sup>er</sup> Congrès de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie à Paris, en septembre 2011, et a ensuite été développée au fil de quatre années de séminaires de lecture et d'enquêtes collectives, dans le cadre du séminaire « Ethnographie des engagements : travail, bénévolat, jeu, citoyenneté », EHESS, Paris, 2011-2013, animé par A. Bidet, M. Boutet, F. Chave, E. Le Méner, puis de l'« Atelier Engagements : espaces publics urbains et ethnographie de la citoyenneté », EHESS, 2014-2015 et du séminaire d'« Initiation à l'enquête ethnographique. Ville et apprentissage de la citoyenneté », EHESS, 2015-2016, animés par A. Bidet, M. Boutet, F. Chave, C. Gayet-Viaud et E. Le Méner. Des synthèses provisoires ont été discutées dans divers cadres, notamment lors du congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française de juillet 2016 à Montréal, du Colloque « Espaces publics et citoyenneté ordinaire » que nous avons organisé avec le soutien du Labex TEPIS à l'EHESS en juin 2017, et auxquels les auteurs de ce dossier ont participé, et de la session « Street-corner politics. Urban everyday life and the art of living together » organisé par C. Gayet-Viaud et S. Citroni lors de la 8<sup>th</sup> *Ethnography and Qualitative Research Conference* en juin 2018 à Bergame.

69. Chave (F.), « Secourir en conduisant. Les appels des automobilistes aux pompiers », *Métropolitiques*, 17 avril 2013, <https://www.metropolitiques.eu/Secourir-en-conduisant-Les-appels.html> ; Chave (F.), *Tiers en urgences. Les interactions de secours, de l'appel au 18 à l'accueil en service d'urgences pédiatriques. Contribution à une sociologie du tiers*, Nanterre, thèse de doctorat, 2010.

70. Bidet (A.), Le Méner (E.), « Les signalements de sans-abri au 115. Appel politisé, voisinage troublé et geste citoyen », art. cit.

se faire par moments « éducatrices ». Elles contribuent pratiquement, à travers des initiatives et des visées variées, à cultiver la plasticité morale d'autres inconnus<sup>71</sup>, entendue comme leur capacité à apprendre de leurs expériences<sup>72</sup>. Cela témoigne d'une foi que l'on pourrait dire littéralement civile, « en l'expérience et l'éducation<sup>73</sup> ». De même, quand l'enfant a dans les interactions en public un statut de quasi « bien public<sup>74</sup> », et que son éducation à la vie publique est investie comme « l'affaire de tous », dessinant une responsabilité partagée, sinon commune, entre passants, chacun peut se (re)découvrir co-auteur des normes de la vie publique – de ce qui vaut comme gestes, égards et attitudes entre concitoyens – au moment de devoir les transmettre, donc de les réévaluer. La présence d'enfants rend plus vive la conscience d'un horizon futur des conduites et l'exigence d'exemplarité, et s'avère un puissant facteur de réflexivité sur les formes de coexistence. Pour les parents, en particulier, il ne s'agit pas seulement de devoir rendre compte de ce qui est auprès d'un nouveau venu, mais aussi de s'attacher à en infléchir éventuellement le cours, *pour* et *avec* ce nouveau venu<sup>75</sup>. Ces formes d'interventions, même ponctuelles ou occasionnelles, ont toutes la particularité de supposer ou de viser les conditions d'une coexistence, dont l'étalon de mesure est le concitoyen, l'inconnu, voire l'étranger. Elles nous ont amenés à identifier dans ces dynamiques d'enquête une forme d'expérience citoyenne<sup>76</sup>.

Si les personnes qui discutent de la façon de réagir face à une situation de « harcèlement de rue », celles qui interviennent « en passant » à l'occasion par exemple d'un incident, de la présence d'un enfant ou d'un sans-abri, ou celles encore qui se rassemblent pour poser les bases d'une sociabilité digne de la citoyenneté meurtrie d'après les attentats de novembre 2015, n'ont pas forcément l'impression de « faire de la politique », elles mobilisent cependant des catégories de pensée et forgent des capacités d'action qui concernent et visent la définition collective de la communauté politique. Dans les moments éminemment réflexifs de « sidération<sup>77</sup> », de rapprochement et de solidarité, mais aussi dans les formes d'exclusion, de discrimination, de rejet, et les expressions de dépit ou les dénonciations dont elles font l'objet, ces situations rendent visible un sens de ce qui vaut et doit être défendu, de ce qui est juste et injuste. Elles

71. Bidet (A.), « Considérer la fragilité, composer un monde. Faire en citoyen l'expérience du flux des passagers du métro », in Gefen (A.), Laugier (S.), dir., *Le pouvoir des liens faibles*, Paris, Éditions du CNRS, 2020, à paraître.

72. Dewey (J.), *Démocratie et éducation*, Paris, Armand Colin, 2005.

73. Dewey (J.), *Écrits politiques*, Paris, Gallimard, 2018, p. 430.

74. Gayet-Viaud (C.), « De l'innocuité sociale aux degrés d'humanité : les types du "petit vieux" et du "bébé" », *Les Annales de la recherche urbaine*, 100, 2006, p. 66.

75. Bidet (A.), Gayet-Viaud (C.), « Les horizons politiques du devenir parent : figures d'une citoyenneté ordinaire », in Fasula (P.), Laugier (S.), dir., *Les concepts d'ordinaire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2019.

76. Bidet (A.), Boutet (M.), Chave (F.), Gayet-Viaud (C.), Le Méner (E.), « Publicité, sollicitation, intervention », art. cit.

77. Truc (G.), *Sidérations. Une sociologie des attentats*, Paris, PUF, 2016.

sont des occasions où peut se figurer, se défendre ou s’effondrer un sens du collectif, qui contribue à faire émerger ou entraver l’existence d’un public, dont les contours souvent incernables ne dispensent pas de l’étude<sup>78</sup>.

Les rencontres en public entre inconnus sont donc des moments où les gens mènent leurs propres enquêtes et expériences (la « folk ethnography » examinée par Elijah Anderson) sur ce qu’ils sont et peuvent être, en certaines situations, les uns pour les autres. Ils tirent alors les conséquences de l’état politique de la société et peuvent s’essayer à le réorienter. Ces rencontres peuvent manifester une interprétation d’idées ou de principes politiques et de leurs conséquences pratiques, ancrées dans des expériences diverses, des mises en « réserve<sup>79</sup> » : avant de faire l’objet d’interprétations par les sociologues, les phénomènes sont déjà interprétés par les acteurs sociaux. Ceux-ci perçoivent dans les caractéristiques sensibles des situations, dans l’apparence des personnes, des conduites et des environnements, autant d’éléments significatifs. Kamel Boukir montre par exemple que les jeunes rassemblés dans les rues ou les terrains de jeu des cités fuient le plus souvent les policiers qu’ils aperçoivent, en l’absence du moins d’un tiers susceptible de lever les préjugés. Ils craignent en effet les abus de pouvoir et les humiliations familières des « flics de base ». Réciproquement, les policiers coursent les jeunes qui leur échappent, lesquels les laissent ainsi penser qu’ils dissimulent un coupable. De même, si certains voient dans les drapeaux accrochés aux fenêtres des logements parisiens après les attentats un geste belliqueux ou partisan, d’autres perçoivent dans les bougies et les nounours déposés sur les mémoriaux improvisés devant le Bataclan le signe d’un esprit pacifiste, tantôt jugé consensuel et salutaire, tantôt mièvre et naïf. « Le drapeau comme la fleur et la bougie, écrit Sylvain Antichan, font l’objet de requalifications politiques, elles invitent les autres citoyens à réorienter leur conduite avec autrui en réponse aux attentats. » Les passants peuvent ainsi identifier « au coin de la rue », dans les gestes apparemment les plus anodins, les situations et les comportements les plus furtifs, des problèmes publics et des phénomènes sociaux auxquels répondre. La question de la perception est également centrale dans le cas des militantes associatives, étudiées par Mischa Dekker, qui tentent d’enseigner aux collégiennes et collégiens rencontrés comment percevoir le harcèlement de rue pour y répondre d’une manière qui leur paraît adaptée. Les discussions rapportées par l’enquête montrent comment peuvent se décrire, se discuter et se disputer les différentes manières de voir et de considérer ce qu’il en est des raisons d’agir (d’intervenir ou de rester en retrait) des uns et des autres dans les situations données.

78. Cefaï (D.), « Publics et publicité... », art. cit.

79. Schütz (A.), *Le chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1987 ; Mondada (L.), *Décrire la ville. La construction des savoirs urbains dans l’interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, coll. « Villes », 2000.

Si les contributions réunies dans ce dossier reposent sur des investigations ethnographiques d'espaces publics, de formats et de durées variables, toutes tentent d'accéder au sens que les membres des rassemblements et des communautés étudiés donnent aux situations et aux activités dans lesquelles ils s'engagent. Il ne s'agit pas seulement de repérer la politisation à travers des conflits et des revendications, mais aussi d'examiner les façons dont les protagonistes ressentent, perçoivent, éprouvent et explorent les situations singulières et concrètes, déjà pétries de généralité, dans lesquelles ils en viennent à endosser une responsabilité vis-à-vis du monde commun et de ceux avec qui ils vivent en société. Les sentiments de responsabilité et de légitimité, tels qu'ils se manifestent en pratique, dans les manières de se sentir pris par des situations au point d'intervenir sur et pour le commun, renseignent sur les manières dont sont perçues les dimensions politiques des situations. L'attention centrale portée à la texture sensible de nos expériences morales et politiques, amène à reconnaître l'intérêt heuristique de toutes sortes et nuances d'émotions<sup>80</sup> – malaise, réticence, honte, dégoût, colère, mais aussi sympathie, joie, etc. La tâche consiste ensuite à saisir ce que ces concernés, et interventions éventuelles, doivent à la dynamique cumulative de l'expérience des rencontres en public par les intéressés, et lui font en retour, comme mise à l'épreuve d'idées, formation d'habitudes et de croyances, relatives à la coexistence et la vie commune. Le critère décisif n'est alors pas tant l'interconnaissance, ailleurs largement privilégiée<sup>81</sup>, que la découverte et la clarification des « points de vue locaux internes<sup>82</sup> ». Cela requiert que l'ethnographe se situe « de plain-pied<sup>83</sup> » dans les situations décrites, plutôt qu'en position de simple observateur à l'extériorité bienveillante mais parfois condescendante.

## **La matière dont nos idées sur la coexistence sont faites**

Quand les rapports en public prennent pour objet ou finalité les conditions de la coexistence, c'est fréquemment par le biais d'une modalisation, d'un cadrage secondaire<sup>84</sup>. Comme le montre Sylvain Antichan, l'activité commémorative aux abords des lieux meurtris par les attentats à Paris se fait souvent à la marge d'autres activités, au gré de parcours dont le mémorial n'est pas la destination principale ni finale. Mais « ces arrêts, non nécessairement motivés en amont, ne sont pas pour autant désinvestis ». De même, les conversations composées à tâtons par les participants aux exercices sportifs de la place Shengli à Tianjin, étudiées par Isabelle Thireau, ne prennent jamais ouvertement ni directement

80. Paperman (P.), « Les émotions et l'espace public », *Quaderni*, 18 (1), 1992 ; Katz (J.), *How Emotions Work*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1999.

81. Mariot (N.), « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », art. cit. ; Buton (F.), Lehingue (P.), Mariot (N.), Rozier (S.), dir., *L'ordinaire du politique*, op. cit.

82. Bacciochi (S.), Cottureau (A.), Hille (M.-P.), *Le pouvoir des gouvernés*, op. cit., p. 13.

83. *Ibid.*

84. Goffman (E.), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit, 1991.

pour objet la détermination de ce qu'il est possible de dire ou de croire. Le caractère politique des rassemblements et la portée politique des échanges se découvrent souvent comme un bénéfice, sinon périphérique, du moins collatéral. Il s'observe comme un produit indirect de ces sociabilités urbaines. Si les rencontres en public décrites dans ce dossier ont rarement pour motif premier et initial le souci pour la chose commune, ces situations ont néanmoins en commun d'être perçues et investies au titre de leur portée politique par les participants, sur le moment ou après coup. Saisir la citoyenneté non pas seulement comme un statut juridique appelant des activités spécifiques bien délimitées (vote, manifestation, etc.), mais comme un ensemble de ressources mobilisables dans une série d'activités et de contextes d'expériences, permet d'envisager la porosité entre des sphères d'activités et des espaces sociaux divers, et le caractère dynamique et processuel de la formation des idées et des compétences.

L'un des vecteurs de ces apprentissages touche aux perceptions catégorielles et aux présupposés normatifs très forts qui leur sont attachés. C'est ce que montrent les contributions de Kamel Boukir et d'Elijah Anderson. Des préjugés, notamment sexistes ou raciaux, s'ancrent dans les opérations de catégorisation, ordinaires (le *quidam*) aussi bien que professionnelles (le policier), sans pour autant déterminer par avance l'issue des situations. Il importe de comprendre comment ces formes de jugement sont activées en situation, ou comment elles peuvent, au contraire, être neutralisées ou révisées. Car, loin d'exercer leurs effets de manière univoque, constante et homogène, les catégorisations jouent sur la variation des critères de pertinence qu'elles retiennent, au gré des situations, et au fil de la constitution d'expériences. Celles-ci portent sur des types d'espaces, d'activité, de personnes et d'interactions, qui s'informent et se consolident mutuellement. L'ensemble des contributions montre d'ailleurs que la temporalité pertinente pour penser ces interactions urbaines n'est pas la séquence isolée, conçue sur le modèle théâtral popularisé par Goffman, avec son unité de temps, de lieu et d'action. En réalité, les séquences d'interaction sont des épisodes d'une expérience qui court sur un temps plus long, et par où se relient des espaces, circulent des opinions, des personnages et des types, qui font de ces moments interactionnels la face visible de phénomènes et de situations qui les débordent largement<sup>85</sup>. L'illusion de l'autonomie et de l'autarcie des situations (au service d'un ordre de l'interaction qui fonctionnerait de façon presque indépendante) a sans doute contribué à dramatiser à l'excès l'opposition entre le « micro » et le « macro » et à négliger l'étude des situations<sup>86</sup>. Les thématisations produites par les enjeux de discrimination, comme les efforts nécessairement plus souterrains des citoyens chinois pour trouver des terrains d'entente, et faire exister des lieux non minés où tester la validité de la

85. Katz (J.), « L'ethnographie en trois dimensions », entretien mené par A. Bidet, C. Gayet-Viaud et E. Le Méner, *La vie des idées*, 2013.

86. Quéré (L.), « La situation toujours négligée ? », *Réseaux*, 85, 1997.

parole publique officielle, montrent que la capacité politique de penser et d'agir n'a pas de lieux ou de moments bien délimités, ni n'est l'apanage de milieux ou de personnes spécialisées. Elle traverse la vie sociale : la mise en commun des informations et des critères de jugement de ce qui est et de ce qui doit être, la mise à l'épreuve du sens du juste, l'évaluation des pouvoirs publics, de leur action et de leurs représentants apparaissent comme autant de dimensions d'un travail collectif.

La focale adoptée ici ne voue pas à occulter ou à nier l'importance des institutions politiques dans la définition des formes et des conditions de la coexistence ; elle permet plutôt de l'envisager depuis une perspective pratique, en la considérant depuis certains de ses effets. Les contributions montrent ainsi combien les contraintes et les ressources que représentent l'état du droit, les politiques d'aménagement des espaces, les dispositifs et pratiques de contrôle, pèsent sur les situations et sur les possibilités qu'ont les citoyens de se rassembler, de se parler, d'agir ensemble. Mais elles portent à croire que ces activités et situations ne sont pas réductibles aux stratégies de gouvernance, pas plus qu'aux rhétoriques qui les portent. La contribution de Sylvain Antichan montre ainsi qu'avant d'être un comportement instrumentalisé par un gouvernement manipulateur ou des éditorialistes complaisants, la réunion spontanée de citoyens après les attentats répond à la nécessité qu'ils ressentent de se rassembler pour accuser réception de ce qui arrive. Alors que les gestes de deuil et autres pratiques civiles sont volontiers rabattus sur certains de leurs effets possibles, les protagonistes montrent leur souci de ne pas laisser assimiler leurs actions aux stratégies étatiques, en s'employant à façonner un « nous » qui ne soit pas immédiatement réductible aux versions médiatiques et gouvernementales qui pourraient en être formulées. À côté d'une défiance pour le politique conçu comme un domaine balisé par des positions partisans, insincères et stratégiques, et peuplé de personnes obnubilées par la conquête et l'exercice du pouvoir, des formes euphémisées du politique sont valorisées. S'exprime le besoin social d'être physiquement présent pour manifester « un sens du collectif » et ce faisant une solidarité... qui ne laisse pas d'étonner et de revigorer : « Tout d'un coup t'as besoin d'être avec les autres. C'est quelque chose que tu as lu dans les livres [...] mais je ne l'avais pas ressenti autant avant », explique une enquêtée. Que ces monologues intérieurs reconstruits dans l'enquête peinent parfois à mettre des mots sur ces expériences n'enlève rien à la dimension éminemment réflexive de ce qui s'y joue : toutes les contributions montrent l'attention aiguë qu'ont les personnes à la portée symbolique de ce qu'elles font, de leurs gestes et de leurs attitudes.

Une autre question d'enquête concerne la façon dont les situations peuvent offrir des marges de manœuvre pour infléchir les dynamiques de catégorisation à l'œuvre et peser sur leur issue. C'est l'interrogation que soulève la contribution de Kamel Boukir. Il documente en première main des interactions entre

« jeunes de cité » et policiers, tout en resituant ses observations dans le temps biographique des enquêtés et dans l'histoire urbaine d'un quartier. Au lieu de s'en tenir aux positions sociales des uns et des autres pour comprendre l'infélicité de ces rencontres et les préjudices qui en découlent, l'auteur montre plutôt combien et comment opèrent, de part et d'autre, des attributions catégorielles négatives, et documente les apprentissages et anticipations croisées qui en résultent. La partition binaire souvent admise entre une civilité conçue comme un corpus de règles, relativement homogène et univoque, et son absence, l'incivilité, se trouve ainsi compliquée. Lorsque l'expérience de l'arbitraire se répète et que les conditions pour faire valoir sa bonne foi et son bon droit ne sont plus garanties, c'est d'ailleurs au nom même d'un sens du juste et de compétences civiles tout à fait solides que les jeunes étudiés par Kamel Boukir entreprennent de fuir : la fuite devient « un expédient contre la présomption de culpabilité » dont ils se savent l'objet. L'espace de l'échange civil s'avère ainsi un espace de lecture et d'ajustement aux conditions de possibilité ou d'impossibilité du juste dans l'interaction. Loin de relever d'une incompétence ou d'un geste de provocation, qu'on mobilise parfois pour rehausser l'incivilité supposée des dominés, ces jeunes font preuve d'un sens aigu de la justice et ne manifestent nullement la culture anti-institutionnelle qu'on leur prête souvent. Leurs raisonnements s'ancrent dans une conscience juridique aiguë, qu'ils présument, sur fond d'expériences individuelles consolidées dans une mémoire collective locale, inopérante en situation, sauf exception. Plus largement, les contributions illustrent l'importance de documenter des formes d'expression civile, les manifestations associées d'un « nous » et les exigences qui le sous-tendent, à l'œuvre notamment dans les épreuves de la coexistence urbaine. Elles font apparaître la diversité des activités que recouvre l'échange civil, mettant en cause les polarisations idéologiques dont la civilité fait aujourd'hui couramment l'objet, où s'opposent schématiquement l'éloge réactionnaire d'une civilité-virtu supposée déçue, à restaurer d'urgence (pour endiguer l'essor d'une incivilité partout annoncée, quoique peu documentée) et la dénonciation d'une civilité sans objet, réduite à un instrument de gouvernementalité. Les écueils de ces approches polairement opposées du lien civil, qui ont en commun de prétendre déterminer une fois pour toutes et *ex ante* ce qu'il en est de la valeur politique de la civilité, sont au centre de la contribution de Carole Gayet-Viaud.

La réalisation des grands principes politiques démocratiques dans la sociabilité urbaine apparaît bien évidemment limitée à qui observe les conditions réelles de la coexistence. Mais c'est bien cependant au nom de ces principes, de justice et d'égalité que sont dénoncées les limites de leur réalisation, comme dans les mobilisations féministes visant le harcèlement de rue, ou celles des collectifs anti-racistes contre les contrôles d'identité au faciès. Les arguments formulés par les « jeunes de cité » pour justifier (et déplorer) leur nécessité de fuir devant la police pointent les conséquences pratiques de ces limites. En miroir, c'est bien parce que la validité et l'applicabilité de ces principes entre Noirs et

Blancs dans les États-Unis contemporains n'ont rien d'évident que les espaces où l'interaction ethno-raciale mixte est pacifiée demeurent des énigmes. Au point qu'Elijah Anderson les décrit comme autant de « canopées cosmopolites » : où la règle de la défiance *a priori* et les complications interactionnelles induites par la couleur de peau sont (miraculeusement) suspendues, « où les gens baissent la garde », un genre d'attitude appelant la « reconnaissance positive de l'existence des autres » et des conduites propices au fait que « des inconnus [...] se rapprochent pour engager la conversation », sans défiance ni arrière-pensée.

On observe également dans le cas des citoyens chinois étudiés par Isabelle Thireau, qui se retrouvent sur une place publique pour y pratiquer des exercices sportifs, cette capacité rien moins qu'évidente à être et à faire ensemble. La spécialiste de la Chine contemporaine y décrit une manière, discrète, en régime autoritaire et surveillé, où la méfiance règne *a priori*, de tester la confiance que l'on peut avoir en autrui, de porter des interrogations sur le lointain et sur le proche, et de faire apparaître une surface et un sens commun de la réalité sociale. Ces citoyens chorégraphient presque nonchalamment un art de faire du public sans en avoir l'air, au fil d'années de présence assidue à des rassemblements quotidiens sur la même place, à l'occasion d'exercices sportifs très innocents, qui leur offrent cependant peu à peu la possibilité de formes d'émancipation. L'auteure montre qu'il y va de la conquête d'un anonymat relatif et d'une déprise au regard des appartenances anciennes et de leur caractère sclérosant, car les « déterminations imposées qui prévalaient » auparavant mettaient en jeu « des mécanismes d'attribution d'une identité politique, englobante et exclusive, qui orientait la position et le destin de chacun au sein de la société ». Il s'agit aussi d'une possibilité de déprise vis-à-vis de la parole publique officielle discréditée, et de la reconquête patiente de repères normatifs co-construits et partagés, fût-ce à bas bruit<sup>87</sup>. Dans ces pratiques de rassemblement, les dynamiques interactionnelles donnent à voir l'omniprésence du soupçon qui caractérise la société chinoise contemporaine, mais aussi le dessin subtil des remèdes qui lui est opposé : « la place est un lieu où le caractère menaçant de la parole échangée avec autrui est à la fois révélé et apprivoisé », souligne Isabelle Thireau. On peut y commenter l'actualité lointaine ou proche, la questionner, discrètement, et par là douter pour soi et collectivement, à revers de l'inclination généralisée au soupçon. Ainsi, même si les qualités propres aux publics démocratiques semblent relativement inaccessibles aux participants, le public considéré n'en constitue pas moins une ressource essentielle pour ses membres : « Ceux qui discutent sur la place s'efforcent de s'assurer de ce qui est, de rendre leur environnement plus intelligible, mais également de définir la meilleure conduite à tenir pour exercer, ensemble, une forme de contrôle sur leur vie quotidienne. »

---

87. Overney (L.), « Par-delà "la participation des habitants" : pour une ethnographie de la petite politique. Le cas d'un collectif d'habitants de la Duchère », in Carrel (M.), Neveu (C.), dir., *Citoyennetés ordinaires*, op. cit.

Ce faisant, leur environnement est rendu plus tangible<sup>88</sup> par l'enquête menée en pointillés et en biais sur le sens de la réalité sociale chinoise.

Bien sûr, les recettes pragmatiques du « faire avec » individuel, de même que les gestes de fuite des jeunes étudiés par Kamel Boukir, peuvent être considérés comme de simples pis-aller, ou même des formes de dépolitisation face à des enjeux qui justifient des perspectives critiques et conflictuelles directes et assumées. Mais on observe déjà, à ce stade où les raisonnements se tiennent sous la forme de bavardages peu systématiques et organisés, des ébauches de mise en commun, sinon d'actions de contestation à visée transformatrice, du moins d'un souci, d'une préoccupation, d'un concernement et de la volonté de prendre en charge, dans ces espaces collectifs, les zones d'incertitude ou d'injustice ainsi dessinées. Ces mises en commun de jugements critiques s'inscrivent ainsi dans des logiques d'enquête et, potentiellement, des dynamiques de politisation. Et si le devenir des conduites examinées peut sembler encore largement incertain, il y a fort à parier que ces situations et ces engagements donnent à voir les phénomènes sociaux et politiques dans ce que Georg Simmel<sup>89</sup> nommait leur « *status nascens* », leur forme non encore cristallisée.

## Ethnographier la citoyenneté depuis le coin de la rue

Dans son ouvrage pionnier de 1985, *Le civisme ordinaire*, Patrick Pharo<sup>90</sup> définissait la « Cité » comme la façon dont la chose publique est comprise et pratiquée par ses membres, le civisme ordinaire étant la chose commune telle qu'elle est déposée en chacun et négociée entre tous. Les rencontres en public donnent à voir ces péripéties du civisme ordinaire et de la civilité, comprise ici comme ce régime particulier de sociabilité en public qui relie les membres d'une communauté politique, et détermine les modalités de réglage de la juste distance entre eux, ainsi que le périmètre de leurs responsabilités. Loin de se laisser décrire comme une liste de qualités ou de vertus, la civilité apparaît dans les contributions du dossier comme l'objet d'une élaboration collective. Les jeux de focale variés, dans le temps et dans l'espace, montrent qu'il n'est jamais simplement question d'en déplorer l'absence ou d'en célébrer la présence : les figures de la coexistence urbaine déclinent plutôt une pluralité de façons de faire exister le lien civil, c'est-à-dire de définir et d'éprouver les frontières, les seuils, et les continuités des choses communes entre les membres d'une communauté politique.

88. Chateauraynaud (F.), « L'épreuve du tangible. Expériences de l'enquête et surgissement de la preuve », in Karsenti (B.), Quéré (L.), dir., *La croyance et l'enquête. Aux sources du pragmatisme*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », 2004.

89. Simmel (G.), *Sociologie. Étude des formes de la socialisation*, Paris, PUF, 1999 [1908], p. 54-56.

90. Pharo (P.), *Le civisme ordinaire*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985.

Dans ce volume, les espaces publics urbains apparaissent donc comme une voie empirique possible pour étudier la citoyenneté comme expérience. Ce terme signifie la prise en compte, concurremment, de l'ancrage sensible de la citoyenneté, de sa dimension d'engagement actif dans des situations et des environnements variés<sup>91</sup> et de la formation itérative et cumulative d'un sens de la coexistence. Toutes les contributions du dossier interrogent les dynamiques d'apprentissage à l'œuvre dans les rencontres en public, où se forment et se transforment des opinions sur (et des engagements pour) le monde commun – ce qui peut nous relier comme simples concitoyens. Les auteurs examinent ainsi la manière dont des espaces publics urbains forment ou pourraient constituer des « espaces publics intermédiaires », selon le concept d'Alain Cottureau, c'est-à-dire des espaces où se testent les « liens possibles entre validité locale et universalisme normatif » :

« La compréhension de ces dynamiques nous renvoie, entre autres, à un problème plus théorique sur la citoyenneté démocratique. Habituellement, le vécu du citoyen est pensé à deux échelles : les lieux d'interconnaissance, et les grandes entités politiques anonymes. Peut-être serait-il plus fécond de penser trois échelles, en ajoutant un type intermédiaire, irréductible aux deux extrêmes. Il s'agirait, non pas de corps intermédiaires, mais bien de publics intermédiaires, définis ainsi : des espaces publics de proximité, dans lesquels l'action collective, opérée au-delà de l'interconnaissance, puisse être mise à l'épreuve selon des procédés d'interaction face à face, en recourant, au besoin, à des autorités accessibles. De telles mises à l'épreuve comportent une dimension de distanciation, face à une communauté qui peut être trop familière, trop proche. Pour un concept idéal d'espace public, l'espace public de proximité devient alors un intermédiaire obligé. Il aide le citoyen à imaginer le pouvoir anonyme de grande échelle, en l'absence de vérification directe, avec d'autres guides que les peurs, les fantasmes, la paranoïa, les désirs de protection. Si l'expérience d'autrui en général procède à des "typifications", du plus familier au plus anonyme [...], l'expérience du concitoyen procède de même, mais en s'affrontant aux incertitudes inhérentes au pouvoir collectif, lorsque s'éloignent les possibilités de clarification par mise à l'épreuve directe. L'espace public de proximité constitue alors un cadre d'expérience propre, mais susceptible de composer avec les deux autres échelles d'interaction. Il permet de distancier les appartenances, il permet de tester l'idée du concitoyen anonyme, il permet d'éprouver des pouvoirs collectifs dans des espaces anonymes de taille "humaine"<sup>92</sup>. »

91. Sur ces « transactions » avec l'environnement, cf. Ingold (T.), *The Perception of the Environment. Essays in Livelihood, Dwelling and Skill*, London-New York, Routledge, 2000 ; Barbier (J.-M.), Durand (M.), dir., *Sujets, activités, environnements. Approches transverses*, Paris, PUF, 2006 ; Bidet (A.), Boutet (M.), Chave (F.), « Au-delà de l'intelligibilité mutuelle : l'activité collective comme transaction. Un apport du pragmatisme illustré par trois cas », *Activités [En ligne]*, 10 (1), 2013.

92. Cottureau (A.), « "Esprit public" et capacité de juger : la stabilisation d'un espace public en France aux lendemains de la Révolution », in Cottureau (A.), Ladrière (P.), dir., *Pouvoir et légitimité. Figures de l'espace public, op. cit.*, p. 269.

Dans cette perspective, l'opposition entre une acception topographique et spatialiste du public et une acception idéaliste, désincarnée ou logocentrée, cède le pas à une attention ethnographique tournée vers les processus locaux de définition des expériences et de leur portée, vers les périmètres de pertinence de ce qui intéresse la collectivité et relève de son champ de compétence, et vers les catégories de la vie commune et les exigences qui leur sont associées.

Ce faisant, l'étude des rencontres en public intéresse finalement les analyses du politique à au moins deux titres. D'une part, quand sont mises en évidence les normes d'arrière-plan et les conditions de possibilité de certaines activités, et qu'on déplie ainsi « le caractère implicite de l'ordre observable<sup>93</sup> » pour montrer les soubassements et l'arrière-plan politiques (historiques, structurels) de certaines contraintes interactionnelles. Mais aussi, d'autre part, quand on explore les moments où les personnes thématisent, questionnent et renégocient les normes à l'œuvre ou en conflit dans ces rencontres, et tentent de les infléchir en visant la collectivité et ses principes de justice pour s'y adosser, les faire valoir, les réaliser ou les réévaluer.

Ainsi se dessine une ethnographie de la citoyenneté, attentive à la possibilité que se connectent, au coin de la rue, l'expérience du proche et l'imagination du lointain, et que la communauté d'expérience ainsi produite puisse entretenir et forger la communauté politique.

---

**Carole GAYET-VIAUD** est sociologue, chargée de recherche CNRS au CESDIP (Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales) et membre associée au CEMS (Institut Marcel Mauss – EHESS). Ses travaux portent sur le côtoiement civil (civilité, incivilités, troubles de l'ordre (en) public), au croisement de l'écologie urbaine, d'une sociologie morale des conduites de sociabilité et d'une sociologie politique des formes de l'expérience publique et de l'engagement citoyen. Ses enquêtes en cours portent sur les incivilités et les politiques de lutte qui les visent (désordres, harcèlement de rue, etc.), les métiers de la tranquillité publique (prévention, médiation, *policing*), ainsi que les formes d'apprentissage et d'enseignement de la citoyenneté (programme de formation à la laïcité et aux valeurs de

la République, enseignement civique et moral, stages, etc.). Elle est l'auteure de : *Le lien civil en crise ?* Bruxelles, Yapaka-Fabert, 2014 (réédition 2015) ; *Du civil au politique. Ethnographies du vivre-ensemble* (Bruxelles, Peter Lang, coll. « Action publique », 2011, co-dirigé avec Mathieu Berger et Daniel Cefai) ; *L'engagement ethnographique* (Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Temps et lieux », 2010, co-édité avec Daniel Cefai et al.). Son ouvrage *La Civilité urbaine. Enquête sur les formes élémentaires de la coexistence démocratique* est à paraître chez Economica, coll. « Études sociologiques ». Elle est membre du comité de rédaction de la revue *Politix* et co-rédactrice en chef de la revue *Métropolitiques* ([www.metropolitiques.eu](http://www.metropolitiques.eu)).

---

93. Joseph (I.), *La ville sans qualités*, op. cit., p. 33.

**Alexandra BIDET** est sociologue, chargée de recherche au CNRS et membre du Centre Maurice Halbwachs (CNRS-EHESS-ENS). Ses recherches portent sur les formes de création normative au sein d'activités variées : salariées, bénévoles, parentales ou citoyennes. Menées au départ dans l'environnement évolutif et technicisé des télécoms, elles ont donné lieu à la publication de *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?* (Paris, PUF, 2011). L'étude des conceptions de ce qui vaut, compte ou mérite d'être fait, des formes d'attention ou de vigilance associées, et de leur portée morale et politique, a été développée dans des articles ou des chapitres d'ouvrages : sur les façons de définir l'économie, en particulier dans la pratique d'ingénieur, sur les styles, les rythmes et la multi-activité au travail, sur l'engagement bénévole et sur les formes d'engagement *en passant* dans les espaces publics urbains. La traduction de *La formation des valeurs* de J. Dewey à La Découverte en 2011 a nourri ces travaux.

**Erwan LE MÉNER** est sociologue à l'Observatoire du Samusocial et est affilié au Centre d'étude des mouvements sociaux (EHESS). Il travaille sur le sans-abrisme et les migrations, dans le cadre d'enquêtes collectives au long cours, articulées avec le séminaire d'Alain Cottureau, Stéphane Baciocchi, Marie-Paule Hille et Anne Lhuissier, « Pratiques d'enquête et sens de la réalité sociale » (EHESS). Il devrait être l'auteur d'une thèse de sociologie intitulée *Au nom du fils. L'hébergement des familles étrangères en hôtel d'urgence (Île-de-France, 1993-2015)*, combinant investigations historique, ethnographique et ethnocomptable.

### *In search of the political significance of relations in public*

This special report argues that public encounters represent a good entry point to study the fabric of a political and moral culture in everyday life. It is a plea for a study of political principles as they appear and are put into play in people's lives and in actual situations, and among them more specifically, urban civil interactions. The articles gathered here show the importance and the relevance of these relations in public, in terms of the analysis of how a political community works. They shed new light on how civil interactions display a sense of the public that is profoundly linked to what a democratic regime is or should be, trying to define, but never from scratch, the best way to live together as a political community.

Keywords – urban public spaces, citizenship, sociability, city, civility, politics, ethnography